

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 2 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi deux décembre, à dix-huit heures, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis au siège de cette dernière, 30 avenue Eugène GAZEAU à SENLIS, sous la présidence de Monsieur Guillaume MARECHAL, Président, en session ordinaire, après avoir été convoqués le **vendredi 26 novembre 2021**, conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Siégeaient à l'assemblée :

Monsieur CHARRIER Philippe
Monsieur DUMOULIN François
Monsieur GAUDUBOIS Patrick
Madame JAUNET Christelle
Madame LOISELEUR Pascale
Madame LUDMANN Véronique
Monsieur MARECHAL Guillaume
Monsieur MELIQUE Jacky

Ne siégeait pas à l'assemblée pour cause d'absence :

Monsieur DE LA BEDOYERE Jean-Marc

Après avoir déclaré la séance ouverte, Monsieur le Président de séance procède à l'appel nominal des Vice-Présidentes et Vice-Présidents.

Avant de procéder à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour, Monsieur le Président vérifie les conditions de quorum et la validité des pouvoirs.

2021-BC-04-013 – Désignation du secrétaire de séance

Après avoir entendu l'exposé du Président, par un vote au scrutin ordinaire, par 8 voix « POUR », aucune voix « CONTRE », aucune « ABSTENTION », les membres du Bureau Communautaire :

DÉCIDENT A L'UNANIMITÉ

Article 1^{er} - **DE DESIGNER** Monsieur Jacky MELIQUE, secrétaire de séance.

2021-BC-04-014 – Attribution du marché 2021-04 relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des terrains familiaux locatifs à Senlis : autorisation de signature du Président

Après avoir entendu l'exposé du Président, par un vote au scrutin ordinaire, par 8 voix « POUR », aucune voix « CONTRE », aucune « ABSTENTION », les membres du Bureau Communautaire :

DECIDENT A L'UNANIMITÉ

Article 1 : D'AUTORISER Monsieur le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise à signer les pièces constitutives du marché 2021-04 relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des terrains familiaux locatif attribué au cabinet ASTELLE ARCHITECTURE et ses co-contractants pour un montant de 67 200 euros HT, soit 80 640 euros TTC ;

Article 2 : D'AUTORISER Monsieur le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches administratives et financières et à signer les actes afférents.

2021-BC-04-015 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise relative à la fourniture et la mise en œuvre de points d'apport volontaire pour la collecte du verre à Villers-Saint-Frambourg-Ognon

Après avoir entendu l'exposé du Président, par un vote au scrutin ordinaire, par 8 voix « POUR », aucune voix « CONTRE », aucune « ABSTENTION », les membres du Bureau Communautaire :

DECIDENT A L'UNANIMITÉ

Article 1 : DE SOLLICITER le Conseil Départemental de l'Oise dans le cadre de l'aide aux communes et aux intercommunalités pour une aide financière aussi élevée que possible, pour la fourniture et la mise en œuvre de deux PAV à Villers-Saint-Frambourg - Ognon ;

Article 2 : D'AUTORISER le Président, ou son représentant, à signer l'ensemble des pièces constitutives au dossier de demande de subvention.